



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

**OBJET : ENQUÊTE PUBLIQUE – DEMANDE D’AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
UNIQUE EN VUE D’EXPLOITER LE RENOUVELLEMENT ET L’EXTENSION D’UNE CARRIÈRE DE
CALCAIRE SITUÉE SUR LES COMMUNES DE MALLEFOUGASSE-AUGES ET MONTFORT**

L’an deux mille vingt-deux et le dix Novembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est assemblé,
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. VILLARD René – Mme OBELISCO Francine – M. BENOIT Gérard – M. ROVIRA Marc – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULLIEN Bernard – Mme PIERRAT Brigitte – M. JULIEN Guillaume – Mme UGHETTO Wendy – M. DALCANT Jacques – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. CARMONA Alain – Mme BARDIES Frédérique – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. BERTRAND Philippe – M. HERRERO Alexis – M. MEGUEDMI Smail – Mme ORSINI Chantal – Mme PIOZIN Patricia – Mme GIACHINO Lisa.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mme FALAIX Evelyne a donné procuration à M. JULLIEN Bernard
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à M. CARMONA Alain
M. FAYET Stéphane a donné procuration à M. JULIEN Guillaume
M. DELAHAYE Guy a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

ABSENTS EXCUSÉS :

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia



MME OBELISCO FRANCINE A ÉTÉ DESIGNÉE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 10 Novembre 2022.
Délibération N° DM_20221110N149

OBJET : ENQUÊTE PUBLIQUE – DEMANDE D’AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE EN VUE D’EXPLOITER LE RENOUELEMENT ET L’EXTENSION D’UNE CARRIERE DE CALCAIRE SITUEE SUR LES COMMUNES DE MALLEFOUGASSE-AUGES ET MONTFORT

Monsieur le Maire informe l’assemblée que la société PERASSO, aujourd’hui dénommée "Carrières et Matériaux Sud-Est" (CMSE), sollicite l’autorisation de Monsieur le Préfet d’exploiter le renouvellement et l’extension d’une carrière de calcaire située sur les communes de MALLEFOUGASSE-AUGÈS et MONTFORT.

Conformément à la réglementation, le Conseil Municipal doit émettre un avis dans le cadre de l’enquête publique se déroulant du lundi 17 Octobre 2022 au vendredi 18 Novembre 2022.

Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, A L’UNANIMITE, décide de donner un avis favorable.

<p>AFFICHEE LE :</p> <p>RETIREE LE :</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° 9.1</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, LE 15 NOVEMBRE 2022 FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,</p> <p></p> <p>René VILLARD</p> <p></p>
--	---